

Une trajectoire exemplaire au début des années 1660 : Antoine Baudeau de Somaize

Christophe Schuwey

DANS **DIX-SEPTIÈME SIÈCLE** 2019/3 n° 284 , PAGES 533 À 550
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130821991

DOI 10.3917/dss.193.0533

Date de mise en ligne : 08/07/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2019-3-page-533?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Une trajectoire exemplaire au début des années 1660 : Antoine Baudeau de Somaize

Antoine Baudeau de Somaize intrigue les historiens de la littérature depuis le XIX^e siècle. On évoque souvent sa production frénétique au cours des années 1660 et 1661, période durant laquelle il publia cinq ouvrages tirant profit du triomphe des *Précieuses ridicules* de Molière (*Les Véritables Précieuses*, *Le Procès des précieuses*, *Les Précieuses ridicules mises en vers*, ainsi que deux éditions du *Dictionnaire des précieuses*), un ouvrage de casuistique amoureuse, *Alcippe ou le choix des galants*, et deux autres ouvrages, peut-être : *La Pompe funèbre de Scarron*, en imitant celle que Sarasin avait dédiée à Voiture, et *La Politique des coquettes*¹. Il figure également sur certains livres en tant que « secrétaire de la connétable Colonna », c'est-à-dire Marie Mancini, nièce de Mazarin et maîtresse de Louis XIV. Le mystère qui entoure Somaize se fonde principalement sur trois éléments supposés ou avérés. D'abord, cette production intensive d'ouvrages s'interromprait brusquement en 1661. Ensuite, aucun document ni propos contemporain ne permettraient d'établir l'identité de l'auteur, le rendant *de facto* mystérieux². Enfin, l'homonymie avec le célèbre humaniste Claude Saumaize laisse planer un doute légitime sur l'identité de cet écrivain³, d'autant plus que la fille du savant,

1. Pour la référence des ouvrages de Somaize, on se reportera à la bibliographie en fin d'article. Les deux derniers titres cités pourraient également être de Jean Donneau de Visé, voir les *Éphémérides* de François Rey pour l'année 1660, en ligne sur le site *Molière21*, moliere.paris-sorbonne.fr, site consulté en février 2018. L'hypothèse est loin d'être invraisemblable : à la différence des autres ouvrages de Somaize, le privilège n'est pas pris en son nom ; en outre, selon Elisa Biancardi, Somaize est encore en Italie en 1664, ce qui rendrait peu vraisemblable qu'il soit l'auteur de *La Pompe funèbre de l'auteur de Faramond*, et donc, puisqu'il s'agit du même auteur, de celle de Scarron. En l'absence d'éléments déterminants, nous nous permettons toutefois d'intégrer ces ouvrages à notre réflexion sur Somaize, conformément à une tradition historiographique qui les lui attribue. Cette option nous paraît d'autant moins dommageable que ces ouvrages nous servent à souligner des pratiques commerciales exemplaires, et non à élucider la carrière de Somaize. Le dossier demeure cependant ouvert.

2. C'est un constat qui se renouvelle, de l'article de Gustave Larroumet (« Un historien de la société précieuse au XVII^e siècle », *Revue des Deux Mondes*, 1892, t. 112, p. 126-155) aux *Éphémérides* de François Rey pour l'année 1660 et 1661 (éd. cit.).

3. L'exemplaire du *Grand Dictionnaire des Précieuses* cote 8-B-1721 à la bibliothèque de l' Arsenal conserve ainsi une note manuscrite du XVII^e ou du XVIII^e siècle qui prend soin de préciser la distinction : « L'auteur de [ce livre-ci] est un M. Somaize qui n'a rien en commun avec M. Saumaize connu d'ailleurs ».

Charlotte de Brégy, publie ses œuvres chez Jean Ribou⁴, soit le même libraire que celui d'Antoine Baudeau de Somaize.

Le présent article se propose de reprendre ce dossier⁵, de présenter les pièces disponibles à ce jour et de mettre l'ensemble en intrigue et en contexte afin d'éclairer l'activité de ce mystérieux écrivain. Ce parcours revêt un double intérêt. La carrière de Somaize illustre d'une part le dynamisme du marché du livre au début des années 1660 et les occasions qui en découlent⁶. Elle constitue d'autre part un cas remarquable d'ascension sociale par la littérature, puisque Somaize passe du statut de simple valet à celui de secrétaire d'une des personnalités les plus en vue d'Europe⁷.

RÉFUTER L'HYPOTHÈSE DU PSEUDONYME

Au début du XX^e siècle, John Warshaw tenta de démontrer dans trois articles successifs que Somaize était le pseudonyme de Charles Sorel. Il fut contré par Walter Fischer, et l'hypothèse tomba dans l'oubli⁸. La publication en ligne des très riches *Éphémérides* de François Rey sur le site *Molière21* a récemment ressuscité l'idée d'un pseudonyme⁹, certains chercheurs se demandant si Somaize n'était pas le prête-nom de Jean Donneau de Visé, le fondateur du *Mercure galant*. Enquête faisant, de nouveaux éléments en mesure d'étayer cette seconde hypothèse nous sont apparus :

– En 1660, un pamphlet contre Somaize intitulé *Le Songe du rêveur* lui attribue l'édition du *Cocu imaginaire* et de *La Cocue imaginaire*, deux ouvrages auxquels Donneau de Visé prend part¹⁰.

– Ce dernier a pu user d'un pseudonyme : dans le cas du *Cocu imaginaire*, le privilège est obtenu sous le nom de « sieur de Neufvillaine » (ou Neuf-Villenaïne

4. *Les Œuvres galantes de Madame la comtesse de B.*, Paris, J. Ribou, 1667.

5. À ce jour, le dossier le plus complet est celui réuni par Elisa Biancardi en « Préface » de son édition du *Procez des pretieuses en vers burlesques*, Rome, Bulzoni, 1981, p. 191-216. Nous tenons à saluer ce travail pionnier par bien des aspects et dont cet article profite.

6. Henri-Jean Martin (*Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1601*, Genève, Droz, 1969) et Alain Viala (*Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985, p. 150) ont tous deux démontré l'existence et la vitalité de ce marché. Voir aussi Geoffrey Turnovsky, « Authorial Modesty and Its Readers : Mondanité and Modernity in Seventeenth-Century France », *Modern Language Quarterly*, décembre 2011, n° 72.4, p. 461-492.

7. Voir A. Viala, *Naissance de l'écrivain*, op. cit.

8. John Warshaw, « The Case of Somaize », *Modern Language Notes*, 1913, vol. 28 (2), p. 33-39 ; « The Identity of Somaize », *Modern Language Notes*, 1914, vol. 29 (2), p. 33-36 ; « The Identity of Somaize II », *Modern Language Notes*, 1914, vol. 29 (3), p. 77-82. La proposition est réfutée par Walter Fischer dans l'article « Somaize and Sorel », *The Modern Language Review*, juillet 1914, vol. 9, n° 3, p. 375-378. Warshaw répond une dernière fois dans une discussion publiée dans la même *Modern Language Review*, janvier 1915, vol. 10, n° 1, p. 95-102.

9. Fr. Rey, *Éphémérides*, éd. cit., 12 avril 1660.

10. *Le Songe du rêveur*, Paris, Luynes, 1660, en particulier p. 27. Sur l'auctorialité de la *Cocue imaginaire*, voir l'article d'Huguette Gilbert, « L'auteur de *La Cocue imaginaire* », *XVII^e siècle*, 1981, n° 131, p. 203-205.

sur le privilège), sans que l'on sache toutefois si la démarche provient de lui ou du libraire Jean Ribou.

– Enfin, une nouvelle pièce récemment découverte aurait pu conclure l'affaire : en 1717, Laurent Bordelon attribue à Donneau de Visé le *Dictionnaire des précieuses*, ouvrage pourtant explicitement revendiqué par Somaize¹¹.

« Somaize » ne serait-il donc qu'un simple pseudonyme ? La question s'avère en réalité plus complexe.

De l'absence de documents

Il faut d'abord rappeler qu'un vide documentaire ne constitue pas un indice de pseudonymie. La comparaison avec Donneau de Visé, dont l'existence civile est bien attestée, est éclairante. Mis à part son apparition en tant que témoin au mariage de son frère en 1665, Donneau n'est pas recensé dans les archives du minutier central avant 1671, malgré les nombreux ouvrages qu'il publie dans la décennie 1660¹². L'absence – supposée, on va le voir – de mentions de Somaize dans des ouvrages imprimés contemporains ne serait pas surprenante non plus. Excepté les vedettes comme Molière, les auteurs vivants sont rarement nommés dans l'imprimé, sauf en cas de querelle ou de pièces d'actualité. Cette discussion n'a toutefois pas lieu d'être dans le cas de Somaize, parce que les mentions contemporaines existent et que son identité n'est pas plus mystérieuse que celle d'autres auteurs dits « mineurs ». Plusieurs documents attestent qu'il existe un Antoine Baudeau de Somaize¹³ effectivement employé comme secrétaire de Marie Mancini :

– Claude Dulong, biographe de cette dernière, a pu découvrir dans les archives de la famille Colonna un état de sa maison. On trouve dans ce document un secrétaire du nom de « Somaize¹⁴ ».

– L'activité de Somaize dans cette fonction est attestée par une lettre conservée dans les *Mélanges Colbert* qu'Elisa Biancardi cite dans son édition du *Procès des*

11. Laurent Bordelon, *Dialogues des vivants* (Paris, Prault, 1717, p. 77) : « De Visé a fait autrefois un dictionnaire du langage des précieuses ». Nous remercions vivement Marine Souchier de nous avoir communiqué cette découverte.

12. Sur l'état des sources à propos de Donneau de Visé, on se permet de renvoyer à la thèse intitulée *Donneau de Visé, « Fripiet du Parnasse »*, *Pratiques et stratégies d'un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle*, thèse de doctorat de l'université Paris-Sorbonne, 7 juillet 2016, p. 15-21.

13. Comme le note Léa Delourme : « Quant à ses origines géographiques, Émile Magne en faisait un Bourguignon, Larroumet un Gascon, et Schwarz un Normand » (édition des *Précieuses ridicules mises en vers*, mémoire de M1 publié en ligne dans la Bibliothèque dramatique, http://bibdramatique.paris-sorbonne.fr/somaize_precieuses-ridicules/). Pour notre part, nous en ferions également un Bourguignon : sur la route de Dijon, une bourgade aujourd'hui nommée Salmaise s'appelait autrefois Sommaise (voir *Le Fidèle conducteur pour le voyage de France*, Paris, Clouzier, 1654, p. 104). Cette dernière a des seigneurs, les seigneurs de Sommaise, qui apparaissent notamment à l'occasion du *Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France* pour les années 1655 et 1656 (Paris, Vitré, 1657, p. 1083-1084).

14. Claude Dulong, *Marie Mancini : la première passion de Louis XIV* (1993), Paris, Perrin, 2002, p. 106.

précieuses¹⁵. Adressée à Colbert – difficile alors d’imaginer qu’il s’agisse d’un pseudonyme – elle est signée Somaize parce que Marie Mancini est indisposée¹⁶.

Le nom de Somaize est également mentionné dans des textes contemporains. Guéret le raille dans son ouvrage manuscrit, *La Promenade de Saint-Cloud* :

Car, enfin, combien y a-t-il d’auteurs en France dont il [Boileau] ne parle point, qui sont indignes d’en porter le nom ? Malingre n’a-t-il pas fait assez de méchantes histoires ? Chaumer n’a-t-il pas assez ruiné de libraires ? Saumaise n’a-t-il pas mis au jour assez de mauvaises galanteries¹⁷ ?

Le pamphlet intitulé *Le Songe du rêveur* est entièrement dirigé contre Somaize¹⁸. Enfin Robinet, dans ses *Lettres en vers* du 2 août et du 13 septembre 1665, annonce deux prêches que donne un certain Monsieur de Sommaise. S’agit-il d’Antoine Baudeau ? La chose n’est pas impossible : la prédication n’est pas le seul fait des ecclésiastiques et Robinet a autrefois promu les ouvrages de Somaize¹⁹.

Somaize ne cesse pas non plus de publier après 1661. En 1663, parut *La Pompe funèbre de l’auteur de Faramond* revendiquée par l’auteur de la *Pompe funèbre de Scarron*, deux ouvrages qui pourraient provenir de sa plume²⁰. En 1664, treize de ses poèmes parurent dans la première édition des *Délices de la poésie galante*²¹. Deux ans plus tard, en 1666, il publia *Le Secret d’être toujours belle*²². Enfin, Elisa Biancardi relève un dernier ouvrage publié en 1667, une traduction de *La Philis de Scire* que les initiales A. B. D. S. ainsi que la dédicace à la sœur de Marie Mancini, Olympe, permettent de relier à notre auteur²³. Il avait d’ailleurs dédié un sonnet

15. A. Somaize, *Procez des pretieuses*, op. cit.

16. Rome, le 16 janvier 1661. BnF, Mélanges Colbert 107 bis, f° 943 : « [À Monsieur Colbert à Paris] / Monsieur, / La maladie de son Altesse l’empêche de vous témoigner elle-même le grand déplaisir qu’elle a de la mort de Monsieur votre Père, que M. l’abbé Valenti lui a mandé. Elle m’a ordonné de vous témoigner sa douleur. La fièvre qui l’arrête au lit depuis huit jours lui ôte la possibilité de vous écrire. Nous espérons que ce ne sera rien que si son mal continue contre notre attente, j’aurai occasion de vous témoigner Monsieur le Respect que j’ai pour vous par l’assiduité que j’aurai de vous donner de ses nouvelles. Vous priant de me faire la grâce de m’honorer de vos commandements que j’exécuterai avec la ponctualité que vous pouvez attendre de / Monsieur, / Votre très humble et très obéissant serviteur. / Somaize. » L’écriture diffère clairement des nombreuses lettres écrites à Colbert par Marie Mancini (voir ci-dessous, note 58).

17. Gabriel Guéret, *La Promenade de Saint-Cloud* [1669], éd. Georges Monval, Paris, Librairie des bibliophiles, 1888, p. 25-26. On en trouve une autre mention plus loin, p. 77 : « On ne voit quasi plus personne qui travaille purement pour sa propre gloire, et l’argent fait faire la plus grande partie de tous les livres que vous voyez. Pourquoi pensez-vous que Baudouin nous a donné tant de traductions, que Saumaise a tant gâté de papier, et que Boursault a déjà fait tant de nouvelles ? » Il ne peut évidemment s’agir de Claude Saumaise qui n’a jamais écrit des « galanteries ».

18. *Le Songe du rêveur*, éd. cit.

19. Robinet, *Lettres en vers à Madame*, éd. Nathan J. É. Rotschild et al., in *Les Continuateurs de Loret*, t. 2, Paris, Morgand et Fatout, 1883, p. 155 et p. 240-241. Sur la prédication, voir Isabelle Brian, *Prêcher à Paris sous l’Ancien Régime : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

20. Paris, Bienfait, 1663, p. 5-9. Sur la question de l’auctorialité, voir note 1.

21. Ceux-ci datent toutefois des années précédentes.

22. Paris, Barbin, 1666.

23. L’identification se fonde sur un article d’Émile Roy, « Les premiers cercles du XVII^e siècle, Mathurin Régnier », *Revue d’histoire de la France*, 1897, t. 4, p. 13-17. Georges Mongrédien a publié un article sur cet ouvrage : « Somaize poète », in Noémi Hepp, Robert Mauzi, Claude Pichois (éd.), *Mélanges de littérature française offerts à Monsieur René Pintard*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 239-247.

au mari de celle-ci, Armand de La Porte, aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Bordeaux²⁴. En l'état actuel des connaissances, rien ne permet donc de penser que Somaize soit un pseudonyme, qu'il soit moins l'« auteur » de ses œuvres que ne le sont ses contemporains, ou que le titre de « secrétaire de la connétable Colonna » qu'il fait figurer sur la page de titre du *Grand Dictionnaire des précieuses* ne soit pas légitime.

Des profils analogues

La proposition de Warshaw reposait notamment sur des analogies entre Somaize et Sorel : une production importante, polygraphique, publiée sur une période de temps resserrée. Il évoquait aussi deux passages, l'un tiré de la *Bibliothèque française* de Sorel et l'autre du *Grand Dictionnaire des précieuses* de Somaize, dans lesquels les deux auteurs se présentaient comme les victimes de fausses attributions²⁵. On pourrait ajouter encore que la première dédicace des *Véritables Précieuses* de Somaize s'adressait à Louis Habert de Montmort qui se trouve « au centre du groupe qui se réunit chez l'abbé de Marolles, qui comprend entre autres, Sorel²⁶ », et que la production de Sorel comme celle de Somaize saisissaient les dernières tendances et les dernières modes. Sorel publia ainsi *Les Lois de la galanterie* ou *La Description de l'Île de Portraiture* et se mêla également de critique théâtrale²⁷ ; outre la gamme d'ouvrages estampillés « précieuses », Somaize publia *Le Choix des galants* et plus tard, *Le Secret d'être toujours belle*.

Plutôt que d'indiquer une pseudonymie, ces ressemblances éclairent des caractéristiques fondamentales de la production littéraire dans le second XVII^e siècle. Tout d'abord, les problèmes d'auctorialité sont inhérents à la littérature galante²⁸. Ils la précèdent même, en témoigne cette lettre de Scarron :

Pendant les troubles de la régence, ma malheureuse réputation a été cause que tout ce qu'on a imprimé de bon et de méchant a été publié sous mon nom, et cet abus dure encore, quelque peine que j'aie prise à le faire cesser. On m'a imputé des vers insolents contre son éminence [...] ²⁹.

Traiter des sujets à la mode constitue ensuite le paradigme dans lequel évolue toute la littérature de la période. Des comédies de Molière aux *Caractères* de La Bruyère, le goût de l'actualité et des dernières modes domine la littérature du

24. Ce sonnet manuscrit, que nous reproduisons en fin d'article, n'est pas daté. Il ne peut toutefois être antérieur à son mariage avec Olympe Mancini (1^{er} mars 1661) puisqu'il confère à Armand-Charles de La Porte le titre de « duc de Mazarin ». À cette date, Somaize est déjà le secrétaire de Marie Mancini.

25. Charles Sorel, *La Bibliothèque française*, Paris, Compagnie des libraires, 1667, p. 350 et A. Somaize, *Le Grand Dictionnaire des précieuses*, Paris, J. Ribou, 1661, p. 163.

26. Antoine Adam, *Histoire de la littérature au XVII^e siècle*, t. 2, Paris, Domat, 1951, p. 23.

27. Voir Jean-Marc Civardi, « Charles Sorel critique théâtral », in Emmanuel Bury, Eric Van der Schueren (dir.), *Charles Sorel polygraphe*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2006, p. 345-380.

28. Voir Delphine Denis, *Le Parnasse galant*, Paris, Champion, 2001, p. 136-138.

29. Paul Scarron, *Œuvres*, Paris, Bastien, 1786, t. 1, p. 268.

second XVII^e siècle. Les auteurs vedettes du début des années 1660 tels que Marie-Catherine Desjardins (future de Villedieu) ou Edme Boursault en fournissent une image vive : la première tira immédiatement parti du triomphe de la pièce de Molière en publiant *Récit en prose sur la farce des précieuses* tandis que le second inséra une critique du *Britannicus* de Racine au début de sa nouvelle intitulée *Artémise et Poliante*.

Enfin, Somaize n'était pas le seul à avoir publié un nombre conséquent d'ouvrages sur une courte période. Un auteur tel que le Père jésuite Crasset publia plus d'un ouvrage religieux par an à partir de 1670³⁰. Pour la seule année 1676, on attribue à Gabriel Brémond *Le Galant escroc*, *Hattigé*, *Le Pèlerin* et *La Princesse de Montferrat*. Entre 1663 et 1664, Donneau de Visé profita des récents succès de Molière et de Corneille en publiant les *Nouvelles Nouvelles*, les trois défenses des pièces de Corneille (de *Sophonisbe*, de *Sertorius* et d'*Œdipe*), *Zélinde ou la véritable critique de l'École des femmes*, la *Réponse à l'Impromptu de Versailles ou la Vengeance des marquis*, ainsi que des nouvelles (*Les Soirées des auberges*, *L'Apothicaire de qualité*) et, enfin, des dialogues galants, les *Entretiens d'Aristipe et d'Axiane*.

UNE CARRIÈRE EXEMPLAIRE ?

En l'état actuel des connaissances, on ne peut donc pas considérer que « Somaize » soit davantage un pseudonyme que le nom d'autres *minores* contemporains. Sa trajectoire n'est étrange que parce qu'elle diffère d'une certaine idée de l'auctorialité (un auteur produisant une œuvre unifiée et non quelques libelles épars). Elle ressemble toutefois à celle de nombreux auteurs de mazarinades ou d'autres polygraphes. Notre hypothèse consiste dès lors à diviser sa carrière en trois périodes principales : des débuts sur le Pont-Neuf, une collaboration intensive avec le libraire Jean Ribou et enfin, un emploi auprès de Marie Mancini. La reconstruction de la première partie relève largement de l'hypothèse. La deuxième se fonde sur l'observation matérielle des ouvrages de Somaize et souligne des aspects essentiels du marché du livre dans le second XVII^e siècle. La troisième période profite de sources plus tangibles et s'appuie sur la compréhension nouvelle du rôle de secrétaire que les recherches de Nicolas Schapira ont permise³¹.

Débuter sur le Pont-Neuf

Antoine Baudeau de Somaize aurait débuté sa carrière en tant que valet du traducteur et dramaturge Pierre Du Ryer. Dans la dernière scène de ses *Véritables*

30. Nous remercions Allison Stedman de nous avoir communiqué ce cas patent.

31. Voir Nicolas Schapira, « Des papiers en partage. Étienne Baluze secrétaire de Pierre de Marca », in Jean Boutier (éd.), *Étienne Baluze, 1630-1718. Érudition et pouvoirs dans l'Europe classique*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2008, p. 57-78 ; « Trajectoire d'auteur, trajectoire de secrétaire », in Dinah Ribard, N. Schapira (dir.), *On ne peut pas tout réduire à des stratégies : pratiques d'écritures et trajectoires*, Paris, Puf, 2013, p. 123-144.

Précieuses, un poète se présente comme le valet-écrivain d'un monsieur Durier³² et se plaint que l'enseignement reçu de son défunt maître (Du Ryer est mort en 1658) se soit borné aux vers. Le pamphlet intitulé *Le Songe du rêveur* met en scène Somaize en train de lire en public une tragédie qu'il prétend être de sa composition. Un membre de la compagnie reconnaît qu'elle n'est pas de lui et qu'il s'agit de *Cléomédon*, pièce du même Du Ryer. Le fait que celui-ci soit évoqué à deux reprises lorsqu'il est question de Somaize suggère l'existence d'un lien entre les deux auteurs. On peut ainsi imaginer que *Le Songe du rêveur* relate un épisode réellement advenu tandis que le poète des *Véritables Précieuses* représente Somaize lui-même. Après s'être formé auprès de Du Ryer, il aurait alors travaillé comme auteur pour des troupes de théâtre. Le poète des *Véritables Précieuses* prétendait en effet avoir été embauché comme auteur de comédies par l'une des vedettes des tréteaux parisiens, le Sieur de la Force, mieux connu sous le nom de Gilles Le Niais³³. Or si l'on en croit la *Boscorobertine*, pamphlet anonyme et manuscrit, Gilles Le Niais collaborait également avec l'abbé de Boisrobert, le favori déchu de Richelieu³⁴. Cette concurrence expliquerait pourquoi Somaize prit l'abbé pour cible dans ses *Remarques sur la Théodore*, un virulent coup d'essai dont l'avant-propos ridiculise Boisrobert et dont le contenu propose une critique détaillée de la pièce, fondée sur les ouvrages de d'Aubignac et de La Mesnardière³⁵.

La cible de ce pamphlet pourrait s'expliquer également en postulant une accointance entre Somaize et les époux Scarron. Madame Scarron fréquentait en effet à la même époque les sœurs Mancini³⁶, tandis que la querelle entre Paul Scarron et

32. A. Somaize, *Les Véritables Précieuses*, 2^e éd., Paris, J. Ribou, 1660, p. 54-57. La graphie en un seul mot est attestée notamment chez Chappuzeau et Guy Patin ; Samuel Chappuzeau, *Le Théâtre français*, Lyon, Mayer, 1674, t. 2, dans la catégorie « Auteurs qui ont travaillé pour le théâtre et fini leurs jours dans ce noble emploi » ; Guy Patin, lettre du 11 octobre 1658 à Charles Spon : « La semaine passée, mourut ici un grand et célèbre traducteur de livres, nommé M. Duryer », éd. Loïc Capron, en ligne, <http://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>.

33. A. Somaize, *Les Véritables Précieuses*, *op. cit.*, p. 55.

34. « *La Boscorobertine*, ou lettre de Florimond à la belle Iris sur l'abbé ridicule, ce 15 aoust 1677 [fausse date] », in *Recueil Tralage*, t. 4, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 6544, f^o 295-320. Au f^o 313-314, on trouve le passage suivant : « Et depuis que son cher maître est mort [...] Il a pris le quartier des petites maisons / Car comme c'est fort l'ordinaire / À ce noble bénéficié / De négliger le caractère / Il est allé s'associer / Avec cet homme incomparable / Gilles Le Niais l'inimitable. / Le voilà donc associé avec une troupe espagnole et hollandaise arrivée depuis peu pour le divertissement de la foire Saint-Germain. »

35. La première version de ce pamphlet virulent contre Boisrobert paraît sans date (par exemple Bibl. de l'Arsenal, cote 8-BL-14169), avec une permission du 6 août 1657 signée Daubray. L'ouvrage reparut avec une page de titre indiquant 1658 (Bibl. de l'Arsenal, cote 8-BL-14170), mais la composition typographique des deux éditions est strictement identique.

36. Lettre de Scarron du 12 novembre 1659 à M. de Villette : « Madame Scarron est bien malheureuse, de n'avoir pas assez de bien et d'équipage pour aller où elle voudrait, quand un si grand bonheur lui est offert que celui d'être souhaitée à Brouage par une Mademoiselle de Mancini. [...] Pour moi, je lui offrirais de mon encens car vous savez bien qu'à nous autres poètes, il nous faut toujours quelque divinité à qui en donner. Mais je me défie du mérite de mon présent, autant que je suis persuadé qu'elle est digne plus que personne du monde de toutes les hyperboles des poètes » (*Œuvres*, *op. cit.*, t. 1, p. 264).

Boisrobert aurait depuis des années³⁷. Somaize aurait donc pris le parti de Paul, avant que les Scarron ne l'introduisent auprès de la nièce de Mazarin pour que cette dernière en fasse son secrétaire, comme on va le voir.

Techniques mercantiles et actualité virevoltante : autour de Jean Ribou

La fréquentation que Somaize a du Pont-Neuf expliquerait également sa rencontre avec le libraire Jean Ribou, dont la boutique se situait sur le quai des Augustins. Si Somaize dut effectivement vivre de sa plume après la mort de Du Ryer, la collaboration autour des *Précieuses ridicules*³⁸ lui fournit un revenu appréciable. Sa production intensive des années 1660-1661 s'explique ainsi par les pratiques innovantes du libraire, qu'Alain Riffaud décrit à propos des *Véritables Précieuses* :

Il est habituel dans ce cas de figure [de concurrence entre deux pièces] qu'un des libraires attache l'adjectif « véritable » au titre de la pièce pour se distinguer de la publication concurrente. Cependant l'initiative de Jean Ribou en janvier 1660, tout en s'inscrivant dans cette tradition, s'en démarque puisque c'est la première fois qu'un libraire organise lui-même la compétition dans le but d'augmenter ses ventes³⁹.

Somaize fournit à Ribou le texte des *Précieuses ridicules* de Molière, transcrit lors des représentations, ainsi qu'une gamme complète d'opuscules (*Les Véritables Précieuses* mais aussi *Les Précieuses ridicules mises en vers*, *Le Procès des précieuses*, *Le Dictionnaire des précieuses*) tirant parti de la vogue des « précieuses » avant que l'intérêt du public ne s'érode. Ces nombreux opuscules lui fournirent l'occasion de multiplier les dédicataires : outre Marie Mancini, on trouve également la marquise Monloy ou le duc de Guise⁴⁰.

La production de ces années 1660-1661 éclaire certains aspects essentiels du paradigme dans lequel évolue la littérature du second XVII^e siècle. La gamme « précieuses » évoquée à l'instant révèle tout d'abord l'existence d'une production de produits dérivés, une pratique bien attestée qui dépassait le seul cadre des pièces concurrentes au théâtre mentionnées ci-dessus. Plutôt que de considérer les opuscules de Somaize comme les traces d'une querelle, il convient d'observer par exemple que les *Véritables précieuses* constituaient le produit inverse des *Précieuses ridicules*. Somaize misait ainsi sur le goût du public mondain pour la *disputatio*⁴¹, un principe dont Sorel explicita la fécondité :

37. Voir la notice biographique de P. Scarron, in *ibidem*, p. 103-104.

38. On sait grâce à un arrêt de justice du 16 novembre 1660 que le manuscrit du *Cocu imaginaire* a rapporté 220 livres au sieur de Neufvillaine, soit très probablement Donneau de Visé (Madeleine Jurgens, Élisabeth Maxfield-Miller, *Cent ans de recherche sur Molière, sur sa famille et sur les comédiens de sa troupe*, Paris, Archives Nationales, 1963, p. 350). Par comparaison, celui-ci recevait 400 livres pour sa charge à la Cour. Un seul ouvrage lui procurait donc plus de la moitié de cette somme.

39. Alain Riffaud, « Jean Ribou, le libraire éditeur de Molière », *Histoire et civilisation du livre*, 2014, t. 10, p. 322.

40. Cette dernière dédicace du *Grand Dictionnaire des précieuses* semble avoir porté ses fruits : trois ans plus tard, dans les *Délices de la poésie galante* de 1663 (Paris, Ribou), on trouve, p. 280, un remerciement de Somaize au même duc de Guise.

41. Voir D. Denis, *Le Parnasse galant*, op. cit., p. 257. Sur la dimension fondamentalement commerciale de la production « précieuse », on se permet de renvoyer à notre article : « La haine de

On remarque assez que pour rendre leur débit plus certain, on a observé cette méthode de les faire à l'imitation de ceux qui ont déjà rencontré heureusement ; ainsi quantité de livres donnent l'origine à d'autres, comme s'ils étaient remplis d'une semence fertile. On en a toujours vu qui ayant eu de la réputation, en ont fait naître de semblables ou d'approchants au moins par le titre. Le livre de *L'Honnête homme*, a été cause qu'on a fait celui de *L'Honnête Femme* [...]⁴².

Ce principe de produits dérivés explique que Somaize annonça à la fin de son *Alcippe ou du choix des galants* un ouvrage à venir intitulé *Du choix des maîtresses*, bien que ce dernier ne parût jamais. Il offre également un nouvel éclairage sur des ouvrages tels que *La Pompe funèbre de M. Scarron* et *La Pompe funèbre de l'auteur de Faramond*.

Les titres en question reprenaient le célèbre intitulé de *La Pompe funèbre de Voiture*⁴³. La similarité des termes ne présupposait pas toutefois une équivalence en termes de contenus. *La Pompe funèbre de M. Scarron* s'éloignait en effet de son modèle des années 1640, et la comparaison des deux ouvrages illustre ce goût nouveau de l'actualité et cette « mode du vrai⁴⁴ » qui caractérisaient les années 1660. La pièce de Sarasin reposait en effet largement sur l'allégorie ou sur des références implicites : le cercueil de Voiture est entouré de Grâces ou d'Amours, les auteurs ne sont que rarement nommés⁴⁵ et les noms indiqués en marge peignent plutôt l'insertion de Voiture dans un réseau social nobiliaire. Onze ans plus tard, Somaize – s'il s'agit bien de l'auteur de cette *Pompe funèbre*⁴⁶ – mettait directement en scène les auteurs contemporains en les nommant, ainsi qu'en les faisant agir et parler. Scarron paraît ainsi sur son lit de mort, on évoque Thomas Corneille ou Molière, et un cortège d'auteurs modernes venus plaider leur cause défilent, de Chapelain à Mézeray, de Saint-Amand à La Serre. Certes, un tel projet modifiait les représentations du champ littéraire et permit peut-être à Somaize de développer son réseau⁴⁷. Mais *La Pompe funèbre de Scarron* se voulait avant tout un portrait de l'actualité littéraire comparable à ce que sera bientôt *La Critique de l'École des femmes*. Le texte visait à intéresser et amuser les lecteurs en dépeignant des auteurs réels, en misant sur le plaisir de la reconnaissance et de l'adéquation des propos qui leur étaient prêtés avec l'image que l'on pouvait en avoir⁴⁸. Le début de la réplique

Molière ? Une question de marketing », actes de la journée d'étude *Haine de Molière*, université Paris-Sorbonne, 8 décembre 2016, en ligne.

42. Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres*, Paris, Pralard, 1671, p. 4.

43. Paris, [Quinet], 1649.

44. Christian Zonza, *La Nouvelle historique en France à l'âge classique*, Paris, Champion, 2007, p. 297.

45. Voir dans D. Denis, *Le Parnasse galant*, *op. cit.*, p. 67-77, la manière dont ces filiations galantes se construisent.

46. Voir note 1.

47. Somaize fait d'ailleurs de son ancien ennemi Boisrobert le successeur de Scarron.

48. On rappellera le principe esthétique formulé en 1663 dans les *Nouvelles Nouvelles* qui explicite le plaisir de la littérature dans le second XVII^e siècle : « [...] l'on ne doit point dire qu'une chose qui surprend soit nouvelle, mais qu'elle est bien exprimée, qu'elle est bien représentée, qu'elle fait bien ressouvenir de ce que l'on savait déjà, qu'elle représente la chose au naturel et qu'elle est bien intelligiblement expliquée » (éd. Claude Bouqui et Christophe Schuwey, t. 2, p. 121-122, www.nouvellesnouvelles.fr, mis en ligne en 2014).

à la *Pompe funèbre* intitulée *Le Songe du rêveur*⁴⁹ exploitait d'ailleurs la même veine, puisqu'elle commence par faire défiler et parler plusieurs des auteurs mentionnés par Somaize. *La Pompe funèbre de Scarron* annonçait ainsi les multiples critiques littéraires de la décennie, du *Dialogue des héros de Roman* ou des *Satires* de Boileau au *Parnasse réformé* de Gabriel Guéret.

Les privilèges de ces années 1660-1661 témoignent enfin d'une approche entrepreneuriale de la littérature. Somaize en prit plusieurs à son nom, ce qui supposait un accord (par exemple, financier) avec Jean Ribou lors de la publication. Il veilla par ailleurs à obtenir des clauses adaptées à sa production⁵⁰. Le privilège du *Procès des précieuses* interdisait ainsi à quiconque de faire « imprimer, vendre ou distribuer » non seulement l'ouvrage lui-même, mais également les « mots contenus en icelui ». Le vocabulaire utilisé dans les *Véritables Précieuses*, le *Dictionnaire des précieuses*⁵¹ et qui resserra en partie dans le *Grand Dictionnaire* était ainsi protégé, conférant à Somaize le monopole de ce langage à la mode. Enfin, conformément à une pratique bien attestée du libraire Ribou, les ouvrages de Somaize faisaient la réclame d'autres livres à venir. Certaines éditions de *La Pompe funèbre de Scarron* annonçaient *Le Cocu imaginaire* et *La Cocue imaginaire*, tandis que la préface du *Grand Dictionnaire des précieuses* annonçait ainsi *L'Heure du Berger* de Claude Le Petit que le libraire Robinot, agissant pour le compte de Ribou, publierait quelques mois plus tard⁵².

Cette année de collaboration intensive explique par ailleurs la proximité entre Somaize et Donneau de Visé. En août 1660, dissimulé sous le nom de sieur de Neufvillaine, le second fournit à Ribou le texte du nouveau succès de Molière, *Le Cocu imaginaire*, ainsi que *La Cocue imaginaire*, une inversion au féminin de la pièce originale. Somaize et Donneau de Visé travaillèrent ainsi pour le même libraire et mirent en œuvre des pratiques commerciales certes analogues, mais pas tout à fait identiques. Le premier prit en copie *Les Précieuses* et composa une tout autre pièce (*Les Véritables Précieuses*), tandis que Donneau de Visé innova, en dotant l'édition du *Cocu imaginaire* d'un dispositif éditorial intitulé les « arguments de chaque scène⁵³ », mais ne fit en revanche qu'inverser les répliques de la pièce de Molière pour composer *La Cocue imaginaire*. Les deux auteurs participaient également de la coterie littéraire qui se développait alors autour du libraire⁵⁴. Dans son recueil des *Délices de la poésie galante* en 1663, Ribou juxtaposa en effet des pièces de Somaize et de Donneau de Visé, ainsi que des vers de Savinien Riffé, futur mari

49. Signe de cet effet de gamme, le titre reprend les derniers mots de l'ouvrage de Scarron : « Mandez-moi ce que vous pensez de mon songe, et si vous ne me prenez pas dorénavant pour un grand rêveur » (éd. cit., p. 55).

50. Sur les types de clauses possibles, voir Michèle Clément et Edwige Keller-Rhabé, *Privilèges d'auteurs et d'autrices en France (XVI^e-XVII^e siècles) : anthologie critique*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

51. Les *Véritables précieuses* sont achevées d'imprimer le 12 janvier 1660, le premier *Dictionnaire des précieuses* l'est le 12 avril 1660 tandis que l'achevé du *Procès des précieuses* donne le 12 juillet 1660.

52. Voir A. Riffaud, « Jean Ribou, le libraire éditeur de Molière », art. cit., p. 22 sq.

53. Véritable innovation éditoriale, ces discours de longueur variable placés avant chaque scène permettent une habile promotion de la pièce de Molière : ils soulignent la qualité des jeux de scène et orientent la réception critique du lecteur. Ils visent également à enregistrer les jeux d'acteurs, palliant l'une des principales pertes que l'imprimé faisait subir au théâtre de Molière.

54. Voir H. Gilbert, « L'auteur de *La Cocue imaginaire* », art. cit., p. 254.

de la sœur de Donneau de Visé, Henriette, qui publia également une pièce. À cette coterie se joignait encore Robinet, ami de la famille des Donneau de Visé, qui fit une promotion appuyée des ouvrages de Somaize en 1661, de ses prédications éventuelles en 1666 (voir *supra*), ainsi que de Marie-Henriette Donneau de Visé, la sœur de Jean⁵⁵.

Le secrétaire de Marie Mancini

Les ouvrages estampillés « précieuses » octroyèrent à Somaize une visibilité réelle à la cour comme à la ville. À la même époque, Marie Mancini recherchait vraisemblablement un secrétaire. Abandonnée par Louis XIV, elle avait en effet opté pour une stratégie analogue à celle de Madame de Rambouillet ou de Madame de Montpensier, celle de compenser par la littérature une carrière compromise à la cour⁵⁶.

Depuis 1659, la nièce de Mazarin savait qu'elle n'épouserait pas Louis XIV. Éloignée pour un temps de la capitale, elle y revint à la fin de la même année. Son mariage avec le connétable Colonna l'en exila à nouveau dès le 13 avril 1661. Ce fut lors de ce second séjour parisien que Somaize la promut dans une suite d'épîtres dédicatoires. Ce clientélisme se manifesta d'abord dans l'épître des *Précieuses ridicules mises en vers* (achevé d'imprimer le 12 avril 1660) au sein de laquelle la mention de « ce que je vous dois » témoignait de gratifications que Somaize avait obtenues pour services rendus. La parution de l'ouvrage fut également l'occasion pour lui de publier une élégie de plus d'une centaine de vers en l'honneur de sa protectrice. En août 1660, les fiançailles entre Marie Mancini et le connétable Colonna étaient conclues. À la fin de l'année, Somaize dédia à cette dernière un nouvel ouvrage, *Alcippe, ou du choix des galants*. La préface consistait cette fois-ci en une offre de service durable : « [...] rien ne me sera impossible si vous m'en avouez et si vous souffrez que je continue de me dire avec respect votre très humble et très obéissant serviteur⁵⁷ ».

Il poursuivait en parallèle son activité de publications régulières avec Ribou, en publiant *La Pompe funèbre de Scarron* et le premier *Dictionnaire des précieuses*, achevé d'imprimer le 20 octobre 1660. Ce dernier ouvrage annonçait d'emblée une seconde édition pour laquelle il obtint un privilège le 15 février 1661. Le projet fut toutefois contrarié par le départ de sa protectrice qui dut quitter Paris le lendemain de son mariage, le 13 avril 1661. Cet exil ne signifiait toutefois pas la fin des

55. Le 3 mai 1660, sa *Muse historique* fait la promotion des *Précieuses ridicules mises en vers* et du *Dictionnaire des précieuses* et le 26 juillet, celle du *Procès des précieuses*. Marie-Henriette revient à plusieurs reprises sous le nom d'Iris. Voir les trois index des *Continueurs de Loret*, Paris, Morgand et Fatout, 1881-1899, 3 vol.

56. Sur ce sujet, voir N. Schapira, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle : Valentin Conrart, une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 236-252 ; Allison Stedman, *Rococo fiction in France, 1600-1715 : Seditious Frivolity*, Lewisburg, Bucknell University Press, 2013, p. 81-216 ; Juliette Cherbuliez, *The Place of Exile*, Lewisburg, Bucknell, 2005.

57. A. Somaize, *Alcippe, ou du choix des galants*, Paris, J. Ribou, 1660, « À Mademoiselle de Mancini », n. p.

relations entre Marie Mancini et la cour de France. Le soin que prit le roi à s'informer de son voyage, la correspondance des Mancini avec Colbert⁵⁸ et les rapports et relations que l'on conserve de cet éloignement en sont autant de preuves⁵⁹. Marie Mancini n'entendait pas qu'on l'oublie et espérait bien revenir en France, projet qu'elle concrétisa en juin 1672⁶⁰.

La seconde édition du *Dictionnaire des précieuses*, le *Grand Dictionnaire des précieuses*, constituait un élément clé de cette stratégie. Alors que le privilège pour cette édition avait été obtenu le 15 février 1661, l'ouvrage ne parut que le 28 juin, lorsque Marie Mancini et Somaize étaient déjà en Italie. En 1656, Segrais, le secrétaire de Madame de Montpensier alors exilée, avait assuré l'existence de sa protectrice à Paris en publiant les *Nouvelles françaises*⁶¹ dans la capitale : sous des noms à clés, on la voyait évoluer dans un lieu idyllique en compagnie de sa brillante société ; en 1659, il avait compensé la mise à l'écart de celle-ci des affaires publiques en publiant les *Divers portraits*, une galerie de portraits où elle apparaissait en bonne compagnie ; en 1661, Somaize reprit cette dernière idée et proposa, sous le titre de *Grand Dictionnaires des précieuses*, une galerie de portraits à clés. Au sein de cette société de papier composée de gens de la cour et de la ville⁶² rayonnait le portrait de Marie Mancini. Cet espace social de papier palliait l'exil physique de la connétable Colonna. Elle brillait ainsi par l'intermédiaire du livre, à la fois sur la page de titre et, à l'intérieur de l'ouvrage, sous les traits de Maximiliane. Son portrait dithyrambique vantait en particulier ses qualités d'esprit, allant jusqu'à dire qu'elle aurait été adoubee par l'Académie française⁶³. Profitant de sa position de secrétaire⁶⁴, Somaize utilisa également l'ouvrage pour faire sa propre publicité, en

58. Le volume VII des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* (éd. Pierre Clément, Paris, Imprimerie nationale, 1873) conserve plusieurs lettres échangées entre Colbert et la connétable Colonna, notamment 26 octobre 1662, p. 27 ; 11 mai 1663, p. 34 ; 27 juin 1663, p. 37 ; 2 décembre 1664, p. 346. Le département des manuscrits de la BnF conserve également de nombreuses lettres de Marie Mancini à Colbert de 1661 à 1677 traitant de son accouchement, de sa sœur et en particulier de son frère, le duc de Nevers.

59. Voir E. Biancardi, *Le Procez des pretieuses*, éd. cit., p. 194. Voir également ce passage de Lucien Perey : « La connétable ne restait point indifférente à ce qu'on pensait d'elle à la Cour de France, elle savait que le chevalier d'Auberville, faisant alors fonction d'ambassadeur à Rome, rendait un compte fort exact de ses actions à M. de Lionne. Ces dépêches passaient sous les yeux du roi et, dans certaines circonstances, pour en contrebalancer l'effet, Marie écrivait directement à Colbert auquel elle accordait une confiance peu méritée. La duchesse d'Angoulême venant d'arriver à Rome, y tomba gravement malade et se rétablit lentement ; d'Amberville écrivit à sa Cour à ce moment-là : "La duchesse d'Angoulême est guérie, mais que dira Votre Excellence en apprenant que Madame la Connétable n'a pas une fois fait prendre de ses nouvelles pendant sa maladie". Le roi blâma la conduite de Marie qui, apprenant le mauvais effet produit par son attitude vis-à-vis de madame d'Angoulême, écrivit à Colbert avec sa hauteur ordinaire » (*Une princesse romaine au XVII^e siècle. Marie Mancini Colonna*, Paris, Lévy, 1896, p. 37 sq.).

60. Voir Cl. Dulong, *Marie Mancini*, op. cit., p. 187 sq.

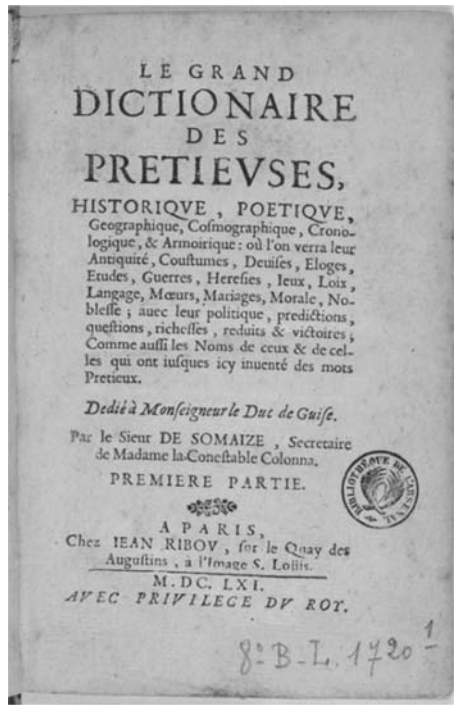
61. Voir A. Stedman, *Rococo fiction*, op. cit., p. 81-126.

62. Pour une élucidation des personnalités présentes dans le dictionnaire, on se reportera (avec précaution et distance méthodologique) à l'édition de Charles-Louis Livet, Paris, Jannet, 1856, 2 vol.

63. A. Somaize, *Le Grand Dictionnaire des précieuses*, op. cit., t. 2, p. 33-35.

64. Voir N. Schapira, « Des papiers en partage » et « Trajectoire d'auteur, trajectoire de secrétaire », art. cit.

publiant son nom sur la page de titre et en se présentant au sein d'un long portrait (celui de Suzarion ⁶⁵).



Page de titre du *Grand Dictionnaire des précieuses*. © BnF.

La réalisation de ce projet posait toutefois un problème logistique : Somaize ayant accompagné sa protectrice à Rome, la publication de l'ouvrage nécessitait un relais à Paris. Les pièces liminaires conservent la trace de ce montage : l'épître dédicatoire au duc de Guise, probablement rédigée avant le départ, est signée Somaize, mais la préface provient quant à elle « d'un des amis de l'auteur ». Dans ses *Éphémérides*, François Rey suppose qu'elle pourrait être de Donneau de Visé ⁶⁶. L'hypothèse est probable. D'abord parce qu'il était l'autre auteur travaillant pour Ribou depuis 1660 ; ensuite parce qu'il avait démontré son savoir-faire en matière de publicité personnelle dans *La Cocue imaginaire*, un ouvrage qu'il avait dédié à sa sœur afin de promouvoir cette dernière à la cour. Enfin, ses ingénieux « arguments de chaque scène » dans l'édition du *Cocu imaginaire* attestaient sa capacité à réaliser un objet hybride mêlant nouvelles, bons mots et publicité. Donneau de Visé apparaissait donc comme le relais idéal pour publier le *Dictionnaire des précieuses*. L'ouvrage réalisait trois actions fondamentales :

– Continuer à faire exister Marie de Mancini au milieu de la brillante société de Paris et de la cour, alors même qu'elle en était physiquement absente.

65. A. Somaize, *Le Grand Dictionnaire des précieuses*, op. cit., t. 2, p. 162-165.

66. Fr. Rey, *Éphémérides*, éd. cit., 28 juin 1661.

– Établir la réputation de Somaize à Paris, en publiant son nom sur la page de titre du livre, grâce aux éloges de l'épître dédicatoire ainsi qu'aux divers portraits de personnalités en vogue.

– Réaliser une bonne affaire pour le libraire en publiant un nouvel ouvrage intitulé « précieuses ».

Ce projet n'avait toutefois de sens que s'il était lu d'un public suffisamment large. Pour assurer son succès auprès des lecteurs, le dictionnaire s'appuyait sur deux éléments. Son titre, d'une part, l'inscrivait dans la gamme « précieuse » toujours à la mode au milieu de l'année 1661. D'autre part, le nombre de gens dont traitait l'ouvrage devait susciter la curiosité de toute une société. Ce second aspect n'alla pas d'ailleurs sans provoquer de réactions. Malgré son privilège et l'approbation de Ballesdens dont il bénéficiait, l'ouvrage fut dénoncé au chancelier Séguier par le syndic des libraires, Antoine Vitré, à cause de la clé et de plusieurs notices soi-disant infamantes⁶⁷.

La charge de secrétaire qu'occupait Somaize éclaira alors trois mises en cause de son auctorialité formulées par des contemporains. Les deux premières ont été relevées dans les *Éphémérides* :

– À propos d'un ouvrage intitulé *La Politique des coquettes*, Loret, dans sa *Muse historique*, écrit le 6 novembre 1660 : « Ces deux livres tout fins nouveaux, / Ouvrages d'un ou deux cerveaux. »

– À propos de *La Pompe funèbre de Scarron*, Robinet, dans sa *Muse royale*, écrit le 8 novembre 1660 qu'il s'agit d'un ouvrage « Qu'on m'a donné présentement, / Où, dit-on, a part une belle / Plus qu'un ange intellectuelle, / Mais anonyme par raison. »

François Rey remarque qu'il s'agit d'une femme et suppose qu'elle pourrait être Marie Mancini puisqu'elle côtoyait les Scarron. Condamnée à l'oisiveté de 1659 à 1661⁶⁸, elle a pu mettre la main à quelques ouvrages, d'autant plus que le *Dictionnaire des précieuses* lui avait octroyé un statut de femme de lettres. Somaize aurait alors pris en charge leur publication, une prérogative typique des secrétaires qui endossaient la responsabilité de l'impression lorsque le véritable auteur ne pouvait publier un ouvrage en son nom⁶⁹. Cette même explication résout peut-être la double auctorialité de *La Politique des coquettes*. Nous nous garderons toutefois de nous prononcer sur cette question, l'auctorialité de cet ouvrage étant pour le moins problématique⁷⁰.

67. Voir la lettre d'Antoine Vitré du 9 août 1661 publiée dans le *Bulletin du bouquiniste*, 15 avril 1873, p. 212. Ce succès de scandale est tout à fait assumé par l'ouvrage, ce que confirme encore en 1664 le *Panegyrique de L'École des femmes* de Robinet, Paris, Quinet, 1664, p. 29, raillant : « [...] certaines petites pelées, qui croient se rendre fort recommandables par-là sous prétexte qu'on les a mises dans *Le Grand Dictionnaire des Précieuses* pour se moquer d'elles par une fine ironie qu'elles n'ont pas l'esprit de connaître, pensent qu'il y a de leur honneur de maintenir l'empire de la préciosité ridicule ».

68. Cl. Dulong, *Marie Mancini, op. cit.*, p. 71-88.

69. Voir N. Schapira, « Des papiers en partage », art. cit., en particulier p. 65-71.

70. François Rey considère cet ouvrage comme étant l'œuvre de Donneau de Visé. À la différence de l'attribution de *La Pompe funèbre de Scarron*, un élément important soutient cette hypothèse : la posture de « téméraire » qu'adopte l'auteur dans l'épître dédicatoire à Scudéry ressemble à celle que

Outre les articles de Loret et Robinet, l'article de Warshaw mentionne une troisième remise en cause de l'auctorialité de Somaize dans *De la connaissance des bons livres* en 1671. Sorel y présente le *Grand Dictionnaire des précieuses* comme l'œuvre de plusieurs auteurs :

Il y eut aussi *Le Dictionnaire Historique, poétique et géographique des précieuses*, livre d'une invention très galante mais très mal exécutée, parce que ceux qui ont composé cet ouvrage ayant travaillé sur de faux mémoires ont donné plus ou moins d'âge aux dames qu'elles n'avaient. Ils leur ont attribué des qualités qui ne leur convenaient pas et ont raconté leurs aventures au plus loin de ce qui en est arrivé⁷¹.

Le pluriel recouvre ainsi Donneau de Visé, probable rédacteur de la préface, mais peut-être également d'autres collaborateurs qui participèrent à la rédaction des nombreuses notices.

Pour en revenir à Somaize, rien n'indique qu'il ait poursuivi son activité de secrétaire après le début de l'année 1662. Les seules traces éventuelles de cet emploi se réduisent aux quatre lettres retrouvées par Elisa Biancardi, courant jusqu'en 1664⁷². Celles-ci ne sont pas écrites par Marie Mancini, mais ne sont pas non plus signées par Somaize – la connétable a donc pu changer de secrétaire. À une date indéterminée, entre 1662 et 1664, Somaize semble donc avoir abandonné son poste ou avoir été congédié pour une raison qu'on ignore. Il revient alors à Paris et entreprend (ou reprend ?) peut-être une carrière ecclésiastique en 1665 – d'où éventuellement les prêches annoncés par Robinet, voir *supra* – et en tout cas son activité d'auteur en publiant *Le Secret d'être toujours belle* en 1666, qu'il dédie à Mademoiselle Colbert⁷³, et la traduction de *La Philis de Scire* en 1667. La dédicace de 1666 apparaît comme une nouvelle offre de service, Somaize s'étant déjà signalé auprès de Colbert en signant l'une des lettres de Marie Mancini destinée au ministre.

Le dossier Somaize n'est certainement pas clos, et l'on espère que de nouvelles découvertes viendront infirmer ou confirmer nos propositions. En l'état, la documentation ne permet pas de prétendre que Somaize soit un pseudonyme. L'auteur semble bel et bien avoir existé et participé aux différents ouvrages qui lui sont attribués, quand il n'en est pas tout simplement l'auteur. Les confusions auctoriales présentées en début d'article s'expliquent également. Si *Le Songe du rêveur* attribue l'impression du *Cocu imaginaire* et l'élaboration de *La Cocue imaginaire* à Somaize,

Donneau de Visé revendiquera deux ans et demi plus tard dans les *Nouvelles Nouvelles*, *op. cit.*, t. 3, p. 273.

71. Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres*, *op. cit.*, p. 369. Nos italiques.

72. E. Biancardi, *Le Procez des pretieuses*, éd. cit., p. 194-195.

73. Probablement Jeanne-Marie, alors âgée de 16 ans, qui épousera l'année suivante le duc de Luynes. Peut-être Marie Mancini n'est-elle pas étrangère à cette dédicace. Sa correspondance avec Colbert témoigne des liens qu'elle entretient avec la famille Colbert, par exemple le 2 décembre 1664 : « [...] j'ai bien chargé Monsieur votre beau-frère de vous faire mes compliments et à Madame votre femme pour qui je conserve aussi bien qu'à vous une très parfaite estime » (BnF, Mélanges Colbert 126, f° 106^v).

c'est parce que la chose est vraisemblable : en 1660, il est l'auteur vedette de Jean Ribou. Quant à l'attribution que fait Bordelon du *Dictionnaire des précieuses* à Donneau de Visé au début du XVIII^e siècle, elle s'explique par l'oubli dans lequel est tombé Somaize, tandis que le directeur du *Mercur galant*, qui a effectivement collaboré au *Dictionnaire*, est connu de tous.

La stratégie de succès qu'adopta Somaize semble donc avoir porté ses fruits : parti du Pont-Neuf, il devint secrétaire de la connétable Colonna. Ses méthodes sont emblématiques de la production littéraire mondaine du second XVII^e siècle. Plutôt que de vouloir réduire ce *modus operandi* à un seul auteur en faisant de Somaize un pseudonyme de Sorel ou de Donneau de Visé, acceptons au contraire la démultiplication de cette catégorie d'auteurs. Comme la Fronde avait encouragé de nombreuses plumes à produire des mazarinades, l'actualité littéraire du début des années 1660 suscita de multiples entreprises littéraires. Figure « mineure » pour la Littérature, Antoine Baudeau de Somaize constitue en revanche un signe fort de cette vitalité du marché du livre hérité de la Fronde, de cet univers réactif, voire nerveux, qui offre nombre d'occasions à ceux qui savent les saisir⁷⁴.

Christophe SCHUWEY
Université Yale

*

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DE SOMAIZE

Nb : afin de préciser la chronologie, on donne, lorsqu'il existe, l'achevé d'imprimer pour les années 1660-1661.

OUVRAGES REVENDIQUÉS PAR SOMAIZE (SIGNATURE, PRIVILÈGE...)

Remarques sur la Théodore de l'Autheur de Cassandre, Paris, [Au Palais], 1657.

Les Véritables Précieuses, Paris, Ribou, 1660 [7 février].

Le Grand Dictionnaire des précieuses ou La Clef de la langue des ruelles, Paris, Ribou, 1660 [12 avril].

Les Précieuses ridicules, comédie représentée au Petit-Bourbon, nouvellement mises en vers, Paris, Ribou, 1660 [12 avril].

Le Procès des précieuses, Paris, Ribou, 1660 [12 juillet].

Les Véritables Précieuses. Comédie. Seconde édition. Revue, corrigée et augmentée d'un dialogue de deux précieuses, sur les affaires de leur communauté, 1660 [6 septembre].

74. Voir Christian Jouhaud, *Mazarinades* (1985), Paris, Flammarion, 2009, p. 22-29 : « Une double course s'était ainsi engagée, d'une part avec les concurrents, d'autre part avec les goûts et les toquades des lecteurs potentiels. En cas de réussite s'ouvrait la perspective d'un beau "créneau" : la création de nouveaux besoins, le lancement d'une mode [...] il fallait être très rapide, en prise sur une actualité virevoltante [...] Le danger était d'être périmé avant d'être écoulé, périmé par les événements ou par la trouvaille d'un concurrent. »

Le Grand Dictionnaire des précieuses ou La Clef de la langue des ruelles, 2^e édition, revue, corrigée et augmentée de quantité de mots, Paris, Ribou, 1660 [20 octobre].

Alcippe ou du choix des galants, Paris, Ribou, 1661 [sans achevé, privilège du 12 janvier].

Le Grand Dictionnaire des précieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique..., Paris, Ribou, 1661 [28 juin].

« À Monsieur Armand de la Porte, duc de Mazarin, grand maître de l'artillerie, sonnet de Somaize », Bordeaux, Bibliothèque municipale, ms. 696, fol. 105 [1661 ?].

Armand fut autrefois la gloire de la France,
 Son mérite éclatant fut secondé du sort,
 Mais malgré ses honneurs, ses biens et sa puissance,
 La mort trancha ses jours par un funeste effort.
 À la crainte, aux soupçons, sa mort donna naissance,
 Mais un astre nouveau nous conduisit au port,
 Et rendant à l'État toute son espérance,
 Jules nous donna plus que n'avait pris la mort.
 Cependant aujourd'hui l'on voit les Destinées
 Trancher avant le temps le cours de ses années.
 Ah ! Sans doute, Français, ce malheur est bien grand.
 Toutefois rendez grâce à la bonté céleste,
 La perte s'amointrit par ce qui nous en reste :
 Armand nous donna Jules et Jules, un autre Armand.

[Diverses pièces en vers] dans les *Délices de la poésie galante*, Paris, Ribou, première partie, éditions de 1663 et 1666. [Nous remercions Miriam Speyer d'avoir confirmé qu'il s'agissait là des seuls recueils dans lesquels paraît Somaize.]

Le Secret d'être toujours belle, Paris, Barbin, 1666.

La Philis de Scire, pastorale du comte Bonarelli traduite en vers libres, Paris, Loyson, 1667.

ATTRIBUTIONS INCERTAINES À SOMAIZE

La Pompe funèbre de M. Scarron, Paris, Ribou, 1660 [4 novembre].

La Politique des coquettes, Paris, Ribou, 1660 [4 novembre]. Peut-être de Donneau de Visé, voir note 70.

La Pompe funèbre de l'auteur de Faramond, Paris, Bienfaict, 1663.

Résumé

Auteur historiquement lié à Molière, cas exemplaire de cette nouvelle génération d'écrivains des années 1660, Antoine Baudeau de Somaize intrigue les historiens de la littérature depuis le XIX^e siècle. La documentation à son sujet, rare et éparse, a suscité différentes hypothèses, notamment celle d'un Somaize-pseudonyme d'autres auteurs (Sorel, Donneau de Visé). Ce dossier poursuit deux buts distincts. Il rassemble d'une part les documents

existants en leur ajoutant une découverte récente, espérant ainsi fournir une synthèse de la question et encourager de nouvelles recherches. Il propose d'autre part une lecture de la carrière de Somaize, en soulignant l'intérêt de son profil pour l'histoire littéraire et comme illustration du contexte éditorial, social et commercial dans lequel s'élabore cette littérature à la mode des années 1660.

Mots-clés : Somaize, Donneau de Visé, Ribou, Marché du livre, Marketing, Carrière.

Abstract

An exemplary trajectory in the 1660s : Antoine Baudeau de Somaize.

Antoine Baudeau de Somaize was linked historically to Molière and exemplifies the new generation of authors in the 1660s. He has raised numerous questions among literary historians, beginning in the nineteenth century. The rare, scattered sources on Somaize have produced a number of different hypotheses—among them, that the name was a pseudonym used by other authors (Sorel, Donneau de Visé). This article has two distinct goals. First, it brings together existing information about Somaize and presents a recent discovery, providing a synthesis of the question in the hope of spurring new research on the topic. Second, it describes Somaize's career, with a particular focus on its interest for historians of literature, revealing the editorial, social, and commercial contexts in which this fashionable literature of the 1660s was produced.

Keywords : Somaize, Donneau de Visé, Ribou, Book Market, Marketing, Career.